

début de la politique conservatrice en matière de responsabilité financière, une politique que le gouvernement a suivie de façon cohérente et progressive.

En 1986, le gouvernement a fait baisser le déficit à moins de 31 milliards de dollars, soit une autre réduction de 4 milliards de dollars. En 1987, il l'a réduit encore de 3 milliards de dollars en le ramenant à 28 milliards de dollars, ce qui représente, en tout, une diminution de 10 milliards de dollars sur une période de trois ans.

[Français]

Monsieur le Président, avant de poursuivre, je crois qu'il vaut peut-être la peine d'insister sur cette diminution de 10 milliards, car il s'agit d'une réalisation de taille. Il y a une décennie, en 1978, par exemple, cette somme équivalait à l'ensemble du déficit du gouvernement canadien, soit 10 milliards de dollars. Or, à partir de ce moment jusqu'à la défaite des libéraux en 1984, le déficit a gonflé de près de 400 p. 100. Le fait d'avoir ainsi réussi à ralentir sa course de 10 milliards, soit de plus du quart de ce qu'il était devenu, marque toute une évolution dans la gestion des finances publiques canadiennes qui nous permet de nourrir un certain espoir pour l'avenir.

[Traduction]

A la veille d'entrer dans les années 90, et en dépit d'un changement de cap spectaculaire amorcé au cours des quatre dernières années, nous sommes toujours aux prises avec les effets cumulatifs de 20 ans de financement par le déficit. Le rouleau compresseur de la dette nette totale de notre pays est douze fois plus lourd que naguère car il est passé d'environ 30 milliards de dollars en 1968 à 360 milliards de dollars en 1988. Il n'est pas facile de stopper cette hémorragie dont le gouvernement conservateur et le ministre des Finances ne sont pas responsables. Ils sont les seuls d'ailleurs à avoir pu l'endiguer.

C'est parce que nous avons vécu au-dessus de nos moyens pendant 20 ans en accumulant les déficits que la croissance de la dette nationale est si difficile à stopper. A cause de l'évolution complexe que connaissent les milieux financiers actuellement, un nouveau facteur est intervenu ces derniers mois: la croissance rapide des taux d'intérêt sur les marchés a gonflé les dépenses que le gouvernement doit affecter au service de la dette. Dans le budget actuel, ces intérêts représentent 6,4 milliards de plus que l'an dernier, et s'élèvent à près de 40 milliards de dollars en 1989-1990, soit 27 p. 100 des dépenses du gouvernement.

Ils constituent, de loin, le principal poste budgétaire, les deux postes suivants en importance étant les transferts aux autres gouvernements qui s'établissent à 24 milliards et les transferts aux citoyens qui s'élèvent à 23,5

milliards. Le calcul est simple mais dur à avaler. Ces chiffres signifient que nos remboursements d'intérêts de plus en plus élevés minent les deux plus importants programmes de dépenses du gouvernement, le soutien aux provinces pour la santé, l'éducation et le développement régional et le soutien aux citoyens au titre de la sécurité sociale.

Nous devons mettre fin à l'augmentation annuelle des frais d'intérêt et même commencer à les réduire, sinon notre pays deviendra un jour insolvable et ne pourra plus s'offrir les programmes essentiels dont dépendent l'existence de notre confédération et notre qualité de vie. La situation n'est pas difficile à comprendre pour les Canadiens moyens et ils ont certainement le droit de nous demander comment nous nous sommes mis dans un tel pétrin. La réponse est simple: nous agissons tout simplement comme une famille qui ne contrôle pas ses dépenses. Nous vivons au-dessus de nos moyens. Et la solution est la même que pour une famille: nous devons réduire nos dépenses à un niveau raisonnable et augmenter nos revenus autant que nous le pouvons. C'est exactement l'orientation que le gouvernement avait prise et que le budget confirme et renforce.

Ce budget est un message de responsabilité et de détermination, mais aussi un signe d'espoir. En le présentant, en effet, nous suivons un plan budgétaire qui prévoit que nous nous acheminerons réellement vers un budget équilibré au cours des cinq prochaines années et que nous commencerons à rembourser notre dette au milieu des années 1990, exploit qui nous paraît aujourd'hui irréalizable.

Les vrais fondements de la stabilité économique se résument en deux idées que tout le monde comprend: équilibrer notre budget et payer nos dettes. La responsabilité financière est un objectif que tous les Canadiens, sauf les plus nécessiteux et les plus incapables d'entre nous, doivent viser jusqu'à ce que nos budgets soient équilibrés, notre énorme dette réduite et notre prospérité et notre avenir économique assurés.

Ce budget ne témoigne pas seulement de notre sens des responsabilités et de notre détermination, mais aussi d'une qualité plus rare, le courage politique dont le ministre des finances et le gouvernement ont fait preuve. Il en a fallu, du courage, en effet, pour prendre les difficiles décisions qui s'imposaient en vue de faire de ce budget un plan d'action constructive. Je voudrais parler brièvement de trois de ces difficiles décisions pour les replacer dans le contexte des priorités incontournables que sont le contrôle du déficit et la réduction de la dette dont j'ai déjà parlé. Il s'agit de VIA Rail, du développe-